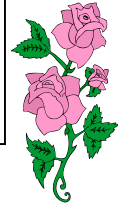


**Commune de
Jenzat
Lettre express
Juin 2010**



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2010 :

- Le Conseil Municipal décide d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 75 000 € à compter du 1^{er} juillet. Après consultation, la banque retenue est la Caisse d'Épargne d'Auvergne.

- Le bail commercial entre la commune et Madame Mireille Davray, pour le multiple rural, est renouvelé au 1^{er} juillet 2010 pour une durée de 9 ans.

- Madame le Maire est autorisée à signer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec Egis Eau, d'un montant de 3 500 € HT, pour la mise aux normes de la station d'épuration. En effet, une étude hydraulique a été demandée par les services de la Direction Départementale des Territoires car la future station se situe en zone inondable.

- Une somme de 247.16 € a été admise en non valeur sur le service assainissement suite à des redevances non recouvrées.

- Les tarifs de vente d'épicerie, de glaces et d'articles divers au camping sont fixés pour l'année 2010.

- Madame le Maire est autorisée à signer un contrat d'assurance pour les bâtiments achetés dans la rue des Luthiers, dès que l'achat sera concrétisé.

- Des indemnités kilométriques d'un montant de 20.30 € seront versées à Monsieur Mathieu Lebreton suite à l'utilisation de son véhicule personnel pour les besoins de la commune.

- Une consultation va être lancée pour l'évaluation des travaux à envisager si la commune achète l'ancien restaurant « auberge du Luthier ».

- Des décisions modificatives sont votées, d'une part pour prendre en compte un busage supplémentaire demandé par l'UTT de Saint Pourçain-Gannat à l'occasion des travaux d'extension des réseaux, chemin de la Garde et d'autre part pour l'admission en non valeur du service assainissement.

- Un avenant sera signé avec le Conseil Général concernant l'assistance technique pour la station d'épuration afin de prendre en compte le nouveau chiffre de la population communale.

COMPTE-RENDUS :

- de la réunion de présentation du travail réalisé pour le Contrat Communal d'Aménagement de Bourg : le bureau d'études a fait état de ses premières impressions et réflexions.

- de l'assemblée générale de l'Association Saint Martin : des projets sont en cours de réflexion tels que la réalisation d'un éclairage de l'église pour les visites, l'achat d'audio-guides, la réparation du banc en bois situé à côté de la chapelle, la réalisation d'une étude pour la conservation des peintures.

- de la rencontre avec Monsieur Moulin de l'Association des Eglises Peintes : un projet de panneaux de signalétiques aux entrées de village concernant les communes de Biozat, Saulcet et Jenzat est en cours. Sur les panneaux de Jenzat pourra également figurer la Maison du Luthier-Musée. Un dossier sera établi pour demander des financements au Conseil Général.

- de la réunion pour le projet de nouvelle Maison du Luthier, en présence de Messieurs Chassaing et Boudet : une réflexion a été entamée sur les pistes possibles de productivité économique en vue d'obtenir des financements.

- de la présentation du diagnostic pour le Plan Local d'Urbanisme : le cabinet Descoeurs a présenté un diagnostic complet de la commune ; Celui-ci fait ressortir que tout le territoire de Jenzat est concerné par au moins un zonage (Plan de prévention des risques, zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique, périmètre de monument historique...)

- de la réunion de la Communauté de Communes du Bassin de Gannat : l'association Pays-Vichy-Auvergne a mis en œuvre, dans le cadre de sa politique de valorisation Patrimoine et Tourisme un programme pilote de valorisation du patrimoine culturel immatériel «Cultures populaires et trésors humains vivants » à l'échelle des territoires de la Communauté de Communes du bassin de Gannat et du SMAT de la Montagne Bourbonnaise. L'association Cultures et Traditions a été désignée pour accompagner ce programme dont le budget, pour la première phase, est estimé à 69 400 €. La Communauté de Communes participera à cette action à hauteur de 2 500 €.Jenzat est concernée par ce projet pour la vielle à roue.

Le Conseil Communautaire a décidé de participer au financement du projet de création d'un centre de la paléontologie à Gannat par le Conseil Général de l'Allier, à hauteur de 250 000 € sur un budget total de 4000 000 €. Cette participation sera échelonnée sur 3 ans.

- de la visite de la commission de sécurité au camping : 3 extincteurs à poudre doivent être installés sur le terrain ; l'éclairage public doit rester allumé toute la nuit.

- de la visite de la commission de sécurité à Sioulespace : celle-ci a rendu un avis défavorable à l'utilisation de la salle en raison de l'absence d'extincteurs à certains endroits, de l'ouverture incomplète de la trappe de désenfumage et d'une batterie défectueuse d'une alarme. Ces points ont été réparés depuis.

- de la réunion du RPI : Jenzat doit reverser à Saint Germain de Salles la somme de 5 567 € pour le deuxième trimestre 2009-2010 ; le Comité de Gestion de la cantine a présenté sa comptabilité : le prix du repas est passé de 1.60 € à 1.75 € au 1^{er} janvier 2011 ; une moyenne de 54 enfants par repas a été recensée lors du 1^{er} trimestre 2009-2010. **La cantine scolaire est autorisée à recevoir des dons de légumes et de fruits de la part des particuliers.**

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Jean-Yves Castrec a sculpté un blason de Jenzat en bois pour la commune ; Celui-ci sera accroché en mairie ; Le Conseil Municipal lui adresse ses remerciements.

- La demande de subvention complémentaire au titre de la DGE pour les travaux de la rue des Girets n'a pas été acceptée par les services de l'Etat.

- Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Madame Davray, qui a pris la suite de Monsieur et Madame Bartei au multiple rural.

- Le SIEGA, suite à la loi dite «Grenelle de l'environnement », a fait part du projet de remplacement des lampadaires à boule sur la commune, au lotissement et au camping ; le syndicat finance 80% de la dépense. Les nouveaux candélabres seront équipés d'ampoules basse consommation.

- L'entreprise Alzin débutera les travaux de la rue des Girets lundi 14 juin. La RD 42, entre le mini giratoire et la sortie de Jenzat côté Saulzet sera fermée à la circulation, sauf riverains, à compter du 5 juillet et pour un maximum de 4 semaines. En raison de travaux dans la commune d'Etroussat, les poids lourds seront déviés par Saint Bonnet de Rochefort.

- Le Conseil Municipal adresse ses remerciements aux habitants de la commune qui entretiennent devant chez eux.

- Le feu est régulièrement mis au Moulas dans le dépôt de végétaux ; des particuliers ont déversé des ordures ménagères à cet endroit. Le Conseil Municipal envisage de fermer ce dépôt.

Sigles utilisés :

- SMAT : Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique
- UTT : Unité Technique Territoriale
- RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal
- DGE : Dotation Globale d'Équipement



BROYAGE DES ACCOTEMENTS :

Le broyage des bords de chemin va avoir lieu prochainement ; Les agriculteurs irrigants sont invités à dégager ou repérer leur bouche d'irrigation sur les bords de champ afin d'éviter tout incident.

SECRETARIAT DE MAIRIE :

En raison des congés de la secrétaire, **du 14 au 30 juin**, le secrétariat de mairie ouvrira les lundis, mardis, vendredis, de 9h30 à 12h, au lieu des horaires habituels. En cas d'urgence, s'adresser à Madame le Maire ou à ses adjoints.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

Les prochains relais assistantes maternelles auront lieu **mardi 29 juin** à la salle d'exposition – atelier « pâte à modeler ».

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL :

Les jeunes gens et jeunes filles doivent venir se faire recenser en mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

RAMASSAGE DES TEXTILES USAGÉS :

L'association des Paralysés de France (tél. 04 70 48 13 60) organise sa collecte annuelle de textiles dans notre commune. Elle est baptisée « MOISSON DU CŒUR », un bonhomme de chiffon en est l'emblème. Profitez une fois de plus de cette occasion pour vous débarrasser des vêtements qui encombrant vos armoires.

Pour cela, il suffit de les apporter **du 10 au 17 juin** dans des sacs plastique ou poubelle **uniquement**, bien ficelés à la mairie. Pour des raisons d'organisation, merci de respecter ces dates.

PERMANENCE DE L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) :

A compter de ce mois, les permanences de l'ADIL auront lieu à la Maison des Services au 14-16 rue des Tilleuls à Gannat (04 70 90 67 73), les jeudis de 13h30 à 17h.

PASSAGE A LA TELEVISION TOUT NUMERIQUE :

Les quatre départements de la région Auvergne passent à la télé tout numérique en mai 2011. Une campagne d'information est prévue avec notamment l'envoi d'un guide dans chaque boîte aux lettres. Un dossier d'information est disponible pour consultation en mairie.

REUNION D'INFORMATION DE LA GENDARMERIE :

La gendarmerie organise **mardi 15 juin à 15h30** à la salle polyvalente du Mayet d'Ecole, une réunion d'information ouverte à tous concernant la prévention des vols et arnaques aux particuliers.

ACCUEIL D'UN GROUPE FOLKLORIQUE LE 15 JUILLET :

Dans le cadre de la 37ème édition du festival « Les cultures du monde » de Gannat, Jenzat recevra un groupe de 37 personnes (danseurs, musiciens et accompagnateurs) en provenance de la ville d'Ocova en Slovaquie.

à 18h30	Dans la cour de la mairie, réception et spectacle du groupe
Vers 19h30	Verre de l'amitié, moment de rencontre et de découverte
Vers 20h/20h30	Repas dans les familles
Vers 23h/23h30	Retour des groupes à Gannat

Pour le repas du soir, nous cherchons des familles pour accueillir à leur table, plusieurs membres de ce groupe. Merci de se faire inscrire en mairie avant le 20 juin 2010.

CENTRE SOCIAL DE BROUT-VERNET-CHANTELLE :

Le calendrier trimestriel d'animations du Centre Social de Broût-Vernet/Chantelle pour juillet, août et septembre est disponible en mairie.

SOCIETE DE CHASSE DE JENZAT :

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le **dimanche 13 juin 2010** à la salle de réunion Place de la Poste, de 11 heures à midi. Les propriétaires et les sociétaires sont invités à venir nombreux.

ASSOCIATION SAINT MARTIN :

L'association Saint Martin organise sa brocante annuelle le **11 juillet 2010**. Si vous souhaitez un stand, inscrivez-vous le plus tôt possible au 04 7056 86 96 ou 06 84 05 47 05.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

- 20 juin Méchoui ou repas champêtre du Comité des Fêtes de St Germain de Salles
- 26 juin Fête des écoles à Sioulespace
- 04 juillet Fête des vacances à la Jumenterie (vers l'éolienne) à partir de 14h.
- 11 juillet Brocante Vide-grenier de l'association Saint Martin de Jenzat
- 13 juillet Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal à Saint Germain de Salles
- 14 juillet Fête Nationale -Ouverture de l'exposition « l'harmonie au village » - Histoire de fanfare(s) avec la Société Musicale de Jenzat, réalisée par la Maison du Luthier-Musée – du 14/07 au 26/09/2010

Agenda des manifestations : www.bassin-gannat.com



Gannat en Foire s'anime ! (communiqué)

Gannat en foires 2010 - 11 et 12 septembre 2010 - Place du Champ de foire - Entrée gratuite

Et si le retour des vacances d'été devenait un moment attendu par toute la famille ? Se lécher les babines en découvrant des produits de terroirs de qualité... S'imaginer dans sa nouvelle maison ou sa maison rénovée, dans un environnement sain, grâce à l'utilisation d'éco matériaux... Se détendre et s'amuser en famille en profitant de la musique, des démonstrations de cuisine, des animations pour les enfants...

C'est ce que Gannat en Foires propose ! **Deux jours de plongée dans les univers de la gastronomie et de l'éco-construction**. Une centaine d'exposants proposeront de découvrir leurs produits et leurs savoir-faire. Des démonstrations et des ateliers seront aussi ouverts aux visiteurs. Cette année, la Communauté de communes du Bassin de Gannat, organisatrice de l'évènement, donnera une touche « durable » à la gastronomie en privilégiant la qualité des produits et des modes de production : produits labellisés, produits locaux, produits cultivés avec une préoccupation environnementale et/ou sociale.

Fidèle à sa tradition, l'évènement de la rentrée de septembre sera riche en animations. L'**exposition d'animaux**, très attendue par les petits (et les moins petits !), ouvrira le programme le samedi. Une fanfare locale de type banda fera ensuite son retour sur le champ de foire dans sa version animation de rue. Le dimanche, ce sera **la famille Zampano** (Cie Narvalo) qui animera le champ de foire. Entre parade de bicyclettes et en échasses, l'homme le plus fort du monde, l'homme élastique, le fakir, des acrobaties, de la jonglerie en musique "live", le programme sera festif ! Un bonimenteur sera également présent pour vous vendre son élixir miracle... Saura-t-il vous charmer ?

Pour les enfants, un programme (en cours de finalisation) leur sera spécialement dédié avec pour l'heure, des jeux traditionnels en bois, des séances maquillages, un parcours sensoriel, et des ateliers sur l'éco-construction.

Côté conférences, Habis, le CAUE, la Capeb, les Maisons paysannes de l'Allier, Etudes et chantiers sont quelques unes des structures qui animeront les deux jours en écoconstruction. Côté gastronomie, Slowfood, Cynorhodon, La Jonquille, Auvergne Bio, Les jardins de cogagne feront s'interroger les visiteurs sur le contenu de leurs assiettes. Le Pays Vichy Auvergne, partenaire fort de l'évènement, sera présent sur les deux thèmes.

Ancienne foire agricole, Gannat en Foires a su se renouveler et répondre aux envies de ses visiteurs. Un savant mélange de convivialité, de tradition, de modernité...

Contact organisation : Jérôme Tarlin, 04 70 90 10 38, Communauté de communes du Bassin de Gannat, gannatenfoires@yahoo.fr / www.bassin-gannat.com

Contact renseignements : OT du Bassin de Gannat et des portes occitanes, 04 70 90 17 78 / otpaysdegannat@wanadoo.fr

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.